

CONTRAT DE LOCATION

N°

Votre agence + 33 (0) 1 47 35 69 96

33, Avenue Léon Gambetta 92120 Montrouge, France

Votre assistance

+ 33 (0) 1 55 92 14 54 N° d'adhésion : FLT2000058 - 500375302

Cond	ucteurs	supplém	entaires

Locataire (et premier conducteur)

Le locataire & les conducteurs

Raison sociale:

Nom & prénom :

Permis de conduire n°:

Noms & prénoms Permis de conduire n°

La location

Location du à au à

Forfait kilométrique : km

Le véhicule

Appellation We-Van:

Modèle:

Immatriculation:

La facturation

Montant total TTC

Franchise

Dépôt de garantie

✓ Les kilomètres supplémentaires sont facturés 0,3 € / km
✓ Le gazole est à la charge du client ; le défaut de gazole est facturé 2 € / l
✓ Les départs et retours se font à l'adresse de votre agence mentionnée sur le présent contrat
✓ les conducteurs doivent avoir 21 ans révolus et être détenteurs d'un permis B valide depuis plus de 24 mois

Par l'apposition de sa signature, le locataire :

- ✓ **Certifie** que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes.
- ✓ **Autorise** le loueur à recouvrer tout ou partie du montant de la franchise par débit de la caution.
- ✓ **Reconnait** avoir pris connaissance des conditions stipulées ci-dessus ainsi que des conditions générales de location consultables en agence et sur www.we-van.com , et de s'y conformer en tout point. Il reconnait également avoir pris connaissance et possession du document « État du Véhicule » joint à ce contrat.

A Montrouge, le

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)



CONTRAT DE LOCATION

N°

Votre agence

+ 33 (0) 1 47 35 69 96 33, Avenue Léon Gambetta 92120 Montrouge, France

Votre assistance

+ 33 (0) 1 55 92 14 54 N° d'adhésion : FLT2000058 - 500375302

e locataire & les conducteurs	Conducteurs supplémentaires
-------------------------------	-----------------------------

Locataire (et premier conducteur)

Raison sociale:

Nom & prénom:

Permis de conduire n°:

Noms & prénoms

Permis de conduire n°

La location

Location du à au

Forfait kilométrique : km

Le véhicule

Appellation We-Van:

Modèle:

Immatriculation:

La facturation

Montant total TTC

à

Franchise

Dépôt de garantie

✓ Les kilomètres supplémentaires sont facturés 0,3 € / km
✓ Le gazole est à la charge du client ; le défaut de gazole est facturé 2 € / l
✓ Les départs et retours se font à l'adresse de votre agence mentionnée sur le présent contrat
✓ les conducteurs doivent avoir 21 ans révolus et être détenteurs d'un permis B valide depuis plus de 24 mois

Par l'apposition de sa signature, le locataire :

- ✓ **Certifie** que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes.
- ✓ **Autorise** le loueur à recouvrer tout ou partie du montant de la franchise par débit de la caution.
- ✓ **Reconnait** avoir pris connaissance des conditions stipulées ci-dessus ainsi que des conditions générales de location consultables en agence et sur <u>www.we-van.com</u>, et de s'y conformer en tout point. Il reconnait également avoir pris connaissance et possession du document « État du Véhicule » joint à ce contrat.

A Montrouge, le

(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)